

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

PROCEDURE ADAPTEE OUVERTE

DEPARTEMENT DE MOSELLE (57) ET DE LA MEURTHE ET MOSELLE (54)

1. Pouvoir Adjudicateur :

VIVEST

15 Sente à My - BP 80785 - 57012 METZ CEDEX 01

2. Objet de la mise en concurrence :

La présente consultation concerne un accord cadre à bons de commande pour des opérations de désamiantage, déplombage et déconstruction sur le patrimoine immobilier de Vivest. Cette consultation est relancée suite à une première consultation déclarée sans suite.

Lieu(x) d'exécution : Moselle et Meurthe et Moselle

En application des dispositions de l'article L.2112-2 du Code de la Commande Publique, l'exécution de l'accord cadre comporte une clause d'insertion obligatoire.

3. Mode de passation :

Procédure adaptée ouverte en vertu des dispositions des articles L.2123-1 et R.2123-1 du code de la commande publique relancée suite à une déclaration sans suite.

4. Durée du marché :

L'accord cadre est conclu pour une période initiale de 1 an à compter de la date de notification.

L'accord cadre peut être reconduit par période successive de 1 an pour une durée maximale de reconduction de 3 ans.

La reconduction est considérée comme acceptée si aucune décision écrite contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins trois mois avant la fin de la durée de validité de l'accord cadre.

5. Conditions et remise des offres :

Se reporter au règlement de consultation qui sera joint au dossier. La date limite de remise des offres est fixée au **06 septembre 2024 à 12H00**

6. Les critères intervenant pour la sélection des candidatures et critère de jugement des offres :

Se reporter au règlement de consultation.

7. Renseignements complémentaires et obtention des dossiers :

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir une demande écrite sur le site **marchésécurisés.fr**.

8. Obtention du dossier de consultation :

Les candidats peuvent télécharger le DCE sur le site https://www.marches-securises.fr/